

BULLETIN DE PARTICIPATION

à retourner en Mairie avant le 17 mai 2021

accompagné du règlement intérieur signé
(disponible sur le site Inernet www.villars.fr
et à l'accueil de la Mairie).

Je souhaite concourir dans la catégorie :

Maisons avec jardin d'agrément et/ou potager

Maisons ou immeubles avec balcons et/ou
fenêtres fleuries sans jardin

Bâtiments communaux, commerces

(merci de cocher votre catégorie)

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Par mon inscription à ce concours, j'autorise :

- ▶ le jury à photographier mes réalisations végétales et florales.
- ▶ l'utilisation éventuelle de ces photos sur les supports de communication municipaux, dans le cadre du concours.

Concours des Maisons Fleuries 2021

